

Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

Esox Diving "Plongez Ailleurs"

Carrière de la Roche en Brénil
D15 a Route de St Germain de Modéon
La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . Siége social 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY
SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789

Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005
Structure Agrée FFESSM N° 2521042C



www.polydive.fr

ESOX DIVING

6 rue de ravois
21540 Chevannay

Mail : contact@esox-diving.fr

Tél : 09 67 26 70 89

Mobil : 06 19 59 79 90

NOM.DU CLUB.LOI 1901.....NUMERO ET CACHET

ADRESSE.....DEPT.....

JOURS CHOISIS VENDREDI .SAMEDIDIMANCHE.....entouré le ou les jours choisis

DATE.....

Plongez ailleurs ...!



Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

Esox Diving "Plongez Ailleurs"

Carrière de la Roche en Brénil

D15 a Route de St Germain de Modéon

La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . Siége social 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY

SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789



Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005

Structure Agrée FFESSM N° 2521042C

www.polydive.fr

Centre de plongée

CONVENTION D'UTILISATION SPECIFIQUE ESOX DIVING

- Article 1** Objectifs
- Article 2** Affiliation des clubs Loi 1901 aux activités subaquatiques
- Article 3** Affiliation des plongeurs
- Article 4** Assurances des clubs Associatifs
- Article 5** Responsabilités des clubs Loi 1901
- Article 6** Responsabilités d'Esox Diving
- Article 7** Connaissance de la convention
- Article 8** Vols et dégradations
- Article 9** Installations
- Article 10** Pêche et chasse sous-marine
- Article 11** Durée
- Article 12** Sanctions
- Article 13** Sous-location
- Article 14** Recycleurs et obligations
- Article 15** COMPRESSEUR ET VOTRE AIR COMPRIME





Cette convention contient 7 pages

Article 1 : OBJECTIFS

Le présent contrat s'applique à la pratique des activités subaquatiques sur le site de la carrière de Chênesaint à la Roche en Brenil qui est sous la responsabilité d'**ESOX DIVING**. Qui met à disposition le site et ses installations aux personnes désirant pratiquer l'activité de plongée sous-marine. Chaque club accueille et reste sous l'entière responsabilité de son propre encadrement, qui sera DP, MF1/BESS1°MF2/ BESS2°, DEJEPS/DESJEPS qui fera office de directeur de plongée et P5/ DPE certifié par son président de club en cas d'exploration.

Il a pour objectifs : la promotion, le développement et la pratique des activités subaquatiques.

Article 2 : AFFILIATIONS DES CLUBS ASSOCIATIFS

Le club qui adhère au contrat doit obligatoirement être affilié à une fédération subaquatique reconnue par Jeunesse et Sports et être à jour de ses cotisations.

Article 3 : AFFILIATIONS DES PLONGEURS

Tout plongeur pratiquant sur le site doit être licencié à une fédération reconnue par Jeunesse et Sports et être à jour de ses cotisations.

Article 4 : ASSURANCES DES CLUBS LOI 1901

Les clubs sous la loi 1901 fourniront la copie de leur assurance RC, ainsi que celle de l'omnisport dont vous dépendez.

Article 5 : RESPONSABILITÉS DES CLUBS LOI 1901

Les clubs régis par la loi de 1901 seront responsables de leurs actions. Ils pratiqueront leurs activités dans le respect du code du sport.

Les clubs seront responsables de leurs actions. Ils mettent en place les moyens et les structures répondant aux articles de lois en vigueur émis par Jeunesse et Sports : Encadrement sous la responsabilité d'un directeur de plongée de votre club : MF2/BESS2 • MF1/BEES1 DEJEPS/DESJEPS (P5/DPE en cas d'exploration)

Secours



Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

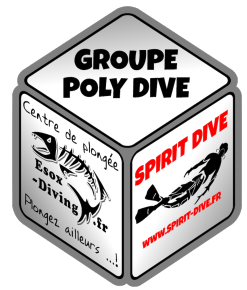
Esox Diving "Plongez Ailleurs"

Carrière de la Roche en Brénil
D15 a Route de St Germain de Modéon
La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . Siége social 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY
SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789

Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005
Structure Agrée FFESSM N° 2521042C



www.polydive.fr

Ils se conforment aux prérogatives de leur fédération subaquatique, aux consignes du Ministère de la Jeunesse et des Sports en vigueur ainsi qu'aux restrictions et règlements spécifiques d'ESOX DIVING. Les palanquées seront composées de trois plongeurs moniteur compris, tous munis d'un éclairage et un flash clignotant sur le bloc, d'une bouée ou stab, 1 surveillant de surface ayant son diplôme RIFAP. Celui-ci sera muni d'une tablette de notation, il sera en tenue isotherme, prêt à donner l'alerte et porter les premiers secours Chaque club aura préparé un bloc de secours qui sera équipé de détendeurs.

Article 6 : RESPONSABILITÉS D'ESOX DIVING

ESOX DIVING ne pourra être tenu pour responsable civilement, pénalement pour tout incident ou accident découlant de la pratique des activités subaquatiques des plongeurs qui sont sous la direction de leur directeur de plongée qui encadrent et gèrent leurs plongeurs au cours de leurs entraînements ou de leurs explorations.

Article 7 : CONNAISSANCE DU CONTRAT.

Tout plongeur doit avoir pris connaissance du contenu du présent contrat et du règlement intérieur.

Article 8 : VOLS ET DÉGRADATIONS

Un parking non gardé est mis à la disposition des plongeurs ; Esox Diving se dégage de la responsabilité de toutes dégradations, vols..., concernant les objets ou véhicules personnels sur le site de plongée

Article 9 : INSTALLATIONS

Toutes les installations de surface et subaquatiques mises à la disposition des plongeurs ne doivent subir aucune dégradation de quelque nature que ce soit, ni de modifications géographiques. Ce site est un milieu naturel, nous invitons les plongeurs de prendre les précautions nécessaires pour ce prémunir des dangers.

Les installations à caractère sanitaire sont à la disposition des plongeurs et doivent être respectées. Pour des raisons de sécurité : les accompagnants non plongeurs, ainsi que les enfants de ceux-ci ne sont pas admis sur la descente aménagée pour les plongeurs. Messieurs Mesdames les responsables vous êtes tenus de prévenir les parents qui se doivent de surveiller leurs enfants, ils seront pleinement responsables en cas d'accident survenant sur le site. La nage



Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

Esox Diving "Plongez Ailleurs"

Carrière de la Roche en Brénil

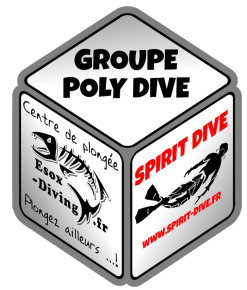
D15 a Route de St Germain de Modéon
La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . **Siège social** 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY

SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789

Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005
Structure Agrée FFESSM N° 2521042C



www.polydive.fr

est formellement défendue à toutes personnes où enfants n'ayant pas de licence reconnue par la Jeunesse et Sports.

Article 10 : CHASSE ET PECHE

La chasse ainsi que la pêche, sous toutes leurs formes sont interdites.

Article 11 : DURÉE

Le présent contrat est fixé pour une période intemporelle

Article 12 : SANCTIONS

Tout manquement au présent contrat fera l'objet d'une exclusion du club ou de l'individu contrevenant.

Article 13 : SOUS-LOCATION

Il est interdit aux clubs signataires, de céder leurs droits et de sous-louer tout ou partie de leur jour. Les clubs signataires s'interdisent toutes actions à caractère commercial : vente de boissons, nourriture, matériel, panneaux publicitaires ou véhicules avec inscriptions de publicité liée à la plongée sous-marine sous toutes ses formes. **Chaque club signataire sera dans l'obligation de donner la feuille de palanquée dûment remplie (niveaux, profondeurs, signature) avant chaque mise à l'eau pour effectuer leur plongée.**

Article 14 : RECYCLEURS ET OBLIGATIONS

La plongée réalisée avec des recycleurs selon article A.322.98 du 23/07/09 doivent faire l'objet d'une certification CE aux normes en vigueur. En milieu naturel le guide de palanquée doit disposer d'un équipement de plongée, muni en complément d'une source de mélange de secours indépendante, doté d'au moins d'un détendeur en circuit ouvert.

Article 15 : COMPRESSEUR ET VOTRE AIR COMPRIME

Les compresseurs personnels sont interdits sur le site pour des raisons de sécurité et de nuisance. En aucun cas ESOX DIVING ne pourra être tenu responsable, lors d'un accident de plongée pour la qualité de votre air, si le gonflage de votre bouteille n'a pas été remplie à 100% par notre station de gonflage.



Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

Esox Diving "Plongez Ailleurs"

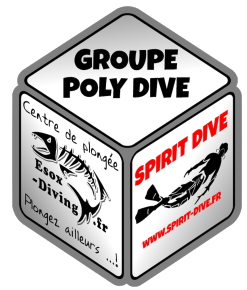
Carrière de la Roche en Brénil

D15 a Route de St Germain de Modéon
La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . Siége social 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY

SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789



Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005
Structure Agrée FFESSM N° 2521042C

www.polydive.fr

Ouverture Vendredi après-midi 14 H 00 - 22 H 00 (minimum 6 pers)

Ouverture Samedi et dimanche 09 H 00 - Fermé 18 H 30

Dernière immersion 16h30

Autres jours sur demande au 09.67.26.70.89/ 06 19 59 79 90

Le mieux courriel : contact@esox-diving.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les clauses stipulées ci-dessous sont portées à la connaissance de la clientèle et font loi des parties. Tout ordre comporte l'acceptation des présentes conditions. En cas de contestation seul le Tribunal de Commerce de Dijon sera compétent.

Toute commande, doit être effectuée par télécopie, courrier, e-mail : celle ci est automatiquement enregistrée, elle sera considérée comme ferme et irréversible.

Des arrhes d'une valeur de 30 % sur l'ensemble d'un séjour seront exigées 30 jours avant votre arrivée, celles ci seront encaissées si défection sans avertissement par fax e-mail ou courrier. En cas de désistement 15 jours avant la date réservée, les arrhes seront reportées sur une autre sortie. (Valable trois mois). Les réservations sans arrhe seront soumises au même engagement de votre part, sans venue de votre club avec réservation confirmée, pour quelques raisons que se soit et sans avertissement une facture vous sera adressée.

Lors de votre séjour, si toutes les plongées retenues ne sont pas effectuées, sauf pour des raisons médicales, nous réservons le droit de facturer toutes les plongées retenues.

CONDITIONS DE VENTES

La Société ESOX DIVING se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis sa convention d'utilisation, ses conditions de vente, ses tarifs qui sont révisables à chaque début d'année.

PAIEMENT

Celui-ci doit être effectué avant chaque mise à l'eau, sauf accord spécial accordé par la direction. le paiement est effectué dans les conditions prévues au moment de la commande. De principe, nos ventes sont payables comptant et sans escompte. Il est convenu qu'à défaut de paiement, toutes sommes restant dues par l'acheteur deviennent immédiatement et de plein droit exigible huit jours après l'envoi d'une mise en demeure, par lettre recommandée A.R.



Centre de plongée



Plongez ailleurs ...!

<http://esox-diving.fr>

Esox Diving "Plongez Ailleurs"

Carrière de la Roche en Brénil
D15 a Route de St Germain de Modéon
La Roche-en-Brénil 21530

Email contact@esox-diving.fr Tel : 09 67 26 70 89 Mobil : 06 19 59 79 90

Eurl au capital de 7500€ . **Siège social** 6 rue de ravois 21540 CHEVANNAY
SIRET 803022789 00025. APE 9312 Z .803 022 789 R.C.S.DIJON. N° T.V.A. FR 47 803022789

Instructor Training Center 5* SDI/TDI 1004005
Structure Agrée FFESSM N° 2521042C



www.polydive.fr

En outre, nous nous réservons le droit de facturer les frais bancaires ou d'agios que nous aurions à supporter du fait de chèque rejeté.

Centre de plongée

Fait en double exemplaire : le

NOM DU CLUB

N° CLUB et CACHET

ESOX DIVING la Roche en Brenil

PRESIDENT.....

Gérant : B. BARRE

NOM.....

Cachet et signature

Cachet et signature

Plongez ailleurs ...!

